

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1007

Artikel: Un médecin admirable
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un médecin admirable

Ayant regardé à la TV cette pièce de Jules Renard qui s'appelle *L'Écornifleur* (bien mauvaise, selon moi), j'ouvrais sans songer à mal ce livre exquis du même Renard, édité en son temps par Mermod: *Ragotte – Nos Frères inférieurs*, avec des dessins de Vallotton. Et tombais sur ce petit croquis: «On lui dit: "Prends les souris et laisse les oiseaux", "La différence est subtile, et le chat le plus fin, quelquefois, s'y trompe"».

On lui dit: «Tue les Iraniens, mais ne touche pas au Koweït.» Moi je veux bien, et vous allez me dire que Saddam Hussein est censé avoir plus de discernement qu'un chat... Malgré tout...

A propos, si vous désirez comprendre ce qui s'est passé en Iran, et en Irak, et au Pakistan — et ce qui se passera demain en Syrie, ou en Afrique du Nord, ou en Birmanie — bref, un peu partout dans le monde, je ne saurais trop vous recommander ce très beau livre de Frédéric Saegesser, intitulé: *César Roux, son époque et la nôtre* (à l'Aire).

Il y a tout d'abord, par un homme hors du commun, le portrait d'un autre homme, exceptionnel, et qui a marqué et la ville de Lausanne et le canton de Vaud tout entier: un de ces grands patrons, un de ces grands médecins, de ces grands chirurgiens, qui font irrésistiblement penser au docteur Larrivière, qui apparaît à la fin de *Madame Bovary*, de Flaubert. «*Dédaigneux des croix, des titres et des académies (...), paternel*

avec les pauvres et pratiquant la vertu sans croire. (...) Son regard, plus tranchant que ses bistouris, vous descendait droit dans l'âme et désarticulait tout mensonge à travers les allégations et les pudeurs (...), quarante ans d'une existence laborieuse et irréprochable.» Mais au-delà, le tableau de toute une époque (la fin du XIX^e siècle et le premier tiers du XX^e — César Roux meurt en 1934). Mais au-delà encore, un «Essai sur le développement de la chirurgie durant ces cent dernières années». Mais au-delà enfin, des considérations sur «*Les comptes de l'humanité*» c'est-à-dire sur la destinée des hommes dans les... j'allais dire: dans les siècles à venir... Peut-être faut-il dire: dans les décennies, dans les années à venir...

Et là, j'en reviens à ce que je disais plus haut: vous désirez comprendre?

«*Que faire lorsque les deux tiers de la population algérienne ont moins de 18 ans et que cette population augmente de 850'000 êtres humains par an? Je con-*

nais l'Algérie d'avant la libération, j'y suis allé pendant la guerre et depuis à maintes reprises depuis la libération. Il y a dix-huit ans, en voyant exploser la population infantile, je disais à mon ami le maire d'Alger, le professeur Bachir Mantouri, que cet afflux formidable d'enfants succédant à la joie de la libération allait leur poser d'immenses problèmes. Bachir Mantouri était à la fois optimiste et pessimiste en déclarant que dorénavant on pourrait scolariser toute la jeunesse algérienne, mais d'autre part avouait ne pas savoir ce que le gouvernement algérien pourrait faire avec des jeunes gens arrivés à l'adolescence ou l'âge adulte après avoir acquis une formation plus ou moins différenciée.

Le fait est qu'actuellement, sur cinq jeunes Algériens de 18 ans, quatre ne trouvent pas de travail et sont donc exclus de la société. Ces jeunes gens inactifs se rassemblent, sont fort tentés par l'intégrisme musulman. Ils n'y trouvent pas une solution mais un refuge.»

Lisez César Roux — c'est un livre d'une grande richesse, écrit par un homme de cœur. ■

À CHACUN SON LOBBY

Les panthères grises sortent leurs griffes

(cfr) Le lancement, ce printemps, d'une initiative fédérale «pour une compensation intégrale du renchérissement pour les rentes en cours de la prévoyance professionnelle» a été à peine remarquée.

Le comité d'initiative est composé de sept hommes inconnus sur le plan national et membres d'organisations telles que les Panthères grises, de Bâle, le Groupement syndical des retraités AVS de Fribourg, et l'Association suisse des retraités. Ces trois groupements qui, par leur activité, font partie du lobby des vieux, ne se contentent pas d'aménager les loisirs des aînés.

Pour compenser leur faible impact sur le plan national, les initiateurs ont constitué un comité de patronage qui réunit des personnalités alémaniques appartenant, en ce qui concerne les élus aux Chambres fédérales, aux partis évangélique, UDC, PDC, socialiste ainsi qu'à l'Alliance des indépendants.

L'initiative, conçue en termes généraux, propose: «*Toutes les institutions de la prévoyance professionnelle qui versent*

des rentes doivent accorder aux bénéficiaires une compensation du renchérissement.» Quelques principes à respecter par le législateur sont encore précisés. Les «Panthères grises» bâloises sont un mouvement actif créé en 1984 et qui a déjà à son bilan le lancement d'un référendum contre l'achat de véhicules des transports en commun jugés archaïques. Il compte environ 500 membres, a une activité militante et d'entraide et publie un bulletin trimestriel intitulé *Panther Post*. L'âge pour adhérer semble bien inférieur à celui de la retraite puisque le rédacteur est né en 1936.

Le programme pour ces prochains mois des assemblées mensuelles consacrées à des problèmes d'actualité prévoit des exposés de trois conseillers d'Etat, de Helmut Hubacher sur l'initiative AVS du parti socialiste et des syndicats, du président de la direction de la Banque cantonale, ainsi que du journaliste bien connu Oskar Reck, un septuagénaire, qui traitera la question: «Y a-t-il encore un sens de faire de la politique à notre âge?» ■

DP **Domaine**
DP **Public**

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb), François Brutsch (fb),

Charlotte Feller-Robert (cfr), André Gavillet (ag),

Charles-F. Pochon (cfr). Point de vue: JeanLouis Cornuz

L'invité de DP: Martial Leiter

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,

Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA